

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU DU 03 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le 03 mai à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire dans la salle d'honneur de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Bureau Communautaire : 26 avril 2018,

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	9	0	4	4

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Membres présents :

BIDAUD Jean-Michel, FAYE Jean-Pierre, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, POURCHET Pierre

Suppléants avec voix délibérative :

TESSIER Marie Claude (remplace M. MUZETTE Thierry)

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

BAUDEMONT Dominique, CHADELAUD Michel, DOLLEY Alain, SERRU Marie-Claire

Absents :

CAMBOU Stéphane, GARDELLE Bruno, MENUCELLI Thierry, PLAZANET Mélanie

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

---

#### PERSONNEL

#### Délibération n°44-2018: Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Monsieur le Président rappelle aux membres du bureau que conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique Paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

- Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 03 avril 2018

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

♦ de fixer le ou les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	TAUX (%)
TOUT CADRE D'EMPLOI	TOUT GRADE	100%

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 09 mai 2018

Le Président,  
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le :

Publié le : 25 MAI 2018

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
8, rue de la Collégiale  
87120 EYMOUTIERS